

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

SIECCAO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Séance du mardi 25 mars 2025**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	20	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 25 mars à 18h00, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Mairie de Plailly, sous la présidence de Monsieur Alain SABATIER, Vice-Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 19/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 19/03/2025.

Présents : M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. DUPUIS Christophe, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. VINCENT Patrick, M. VARON Bernard, M. MANSOUX Michel, M. NIRO Eric, M. FABRE Jacques, M. FALLOT Frédéric, M. BOCQUET Jean-Charles, M. DREVILLE Gérard, M. DAUER Ivan, Mme BOCOBZA Sylvie, Mme ODELIN. Annick, M. BRICHE Etienne, M. BOGERS Jean-Pierre, M. BRAULT Michel, M. DULMET Yves M. WROBLEWSKI Didier,

Suppléants : M. BRAULT Michel (de M. KRIEGUER Claude), M. DULMET Yves (de M. FONTAINE Pascal) M. WROBLEWSKI Didier (de M. GUEDON Eric),

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de Sarcelles

Le :

Et

Publication ou notification du :

Excusés ayant donné procuration : M. GAY Jean-Paul à M. SABATIER Alain

Excusés : M. KRIEGUER Claude, M. FONTAINE Pascal M. WHYTE Julien,

Absents : M. DUPONT Bernard, M. THERRY Eric, M. GAUBOUR Jacques, M. SOLER Patrick, M. DUFLOS JérémY, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUAFIA M'hamed, M. GUEDON Eric, M. DELECLUSE Thibault, M. BOUFFLET Pierre, M. PINSON François

Invités : Mme MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud

A été nommé secrétaire : M. BOCQUET Jean-Charles

D5-03-2025

**CONCLUSION DU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION
DU RESERVOIR D'EAU DE THIERS-SUR-THEVE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1414-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération du Comité Syndical du 28 juillet 2020, autorisant le Président du SIECCAO à signer la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 400 000 € H.T ainsi que toute décision concernant les avenants aux marchés publics lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 18 décembre 2019 concernant le plan pluriannuel d'investissement du SIECCAO et notamment les travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de Thiers-sur-Thève ;

Considérant que le SIECCAO a lancé en 2019 un marché de diagnostic structurel des ouvrages du SIECCAO / Usine d'eau potable et réservoirs ;

Considérant que le diagnostic cité précédemment concluait à la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de la commune de Thiers-sur-Thève ;

Considérant l'estimation des travaux en phase Projet (PRO), à hauteur de 450 000,00 € HT.

EXPOSE

En 2019, le SIECCAO a fait réaliser un diagnostic du génie civil de ses ouvrages, lequel a fait ressortir la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du réservoir sur tour de Thiers-sur-Thève.

Un maître d'œuvre a été désigné par la SIECCAO en mai 2024.

Il ressort des études réalisées par le maître d'œuvre (SOGETI Ingénierie), une estimation du montant des travaux à hauteur de 450 000 € HT, pour des travaux portant principalement sur :

- La rénovation de la Coupole du réservoir avec reprise de l'étanchéité ;
- Le ravalement complet de la Tour et de la Cuve, en intérieur et en extérieur ;
- La reprise de la sous-face de la cuve et de l'étanchéité ;
- La rénovation de l'intérieur de la cuve avec reprise du revêtement ;
- Des travaux de serrurerie avec notamment le renouvellement de l'échelle d'accès à la cuve, et la fourniture et pose d'une plateforme inox ;
- La mise en œuvre d'une clôture autour du réservoir ;
- Des travaux d'hydrauliques dans le réservoir, avec notamment une modification de l'alimentation du réservoir.

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est de 180 jours.

Le montant estimatif du marché est de 450 000 € HT. Le marché pourrait être subventionné par l'Agence de l'eau à hauteur de 40%.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **AUTORISE** le lancement de la consultation nécessaire à la conclusion d'un marché de travaux à procédure adaptée visant à la réhabilitation du réservoir d'eau potable de Thiers-sur-Thève ;
- **PREND ACTE** que le montant des travaux a été estimé à 450 000 € H.T ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à demander à l'Agence de l'Eau de subventionner le projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché correspondant ainsi que tous les documents y afférents et notamment les avenants au marché ;
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget du Syndicat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme : le 26/03/2025

Monsieur Alain SABATIER,
Vice-Président du SIECCAO



Monsieur Jean-Charles BOCQUET,
Secrétaire de séance

